

Bordeaux, le 11 février 2020



FSU Gironde
44 Cours Aristide Briand
33800 Bordeaux
fsu33@fsu.fr

Madame la Rectrice de l'académie de Bordeaux
Rectorat de l'académie de Bordeaux
5, rue Joseph Carayon Latour
BP 935
33 060 Bordeaux-Cedex

Objet : Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) du mardi 4 février 2020.

Madame la Rectrice,

Après lecture d'une déclaration liminaire, les élu.es FSU et FNEC-FP-FO n'ont pas siégé lors du CTSD « DGH » mardi 4 février 2020 à 9h30 à la DSDEN.

Nous ne comprenons pas ce choix répété de Monsieur le DASEN de rester en petit comité avec les élu.es SGEN-CFDT et SE-UNSA, alors que faute de quorum, le CTSD ne peut pas se tenir réglementairement. Cette décision voire cette stratégie ne permet pas d'établir un dialogue social franc et transparent malgré les désaccords de fond qui peuvent apparaître lors d'une instance officielle.

Nous espérons, madame la Rectrice, que vous prendrez en considération notre demande de respect des règles de fonctionnement démocratique d'une instance représentative.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à l'assurance de nos sentiments dévoués au Service Public d'Education.

Pour les élus FSU au CTSD de la Gironde
Catherine Dudès
Co-secrétaire départementale SNES Gironde